



**Commission Urbanisme, Transition énergétique,
Patrimoine et Paysage du 10/03/2021 de 14h30 à 17h00
(en visioconférence)**

COMPTE-RENDU

La liste des présents est jointe au compte-rendu.

Ordre du jour :

- Réserve internationale de ciel étoilé :
 - o Etat d'avancement du projet
 - o Qualification sociale et culturelle de la nuit en Périgord Limousin : présentation des travaux d'Esther Chevreau Damour (stagiaire au Parc)
- Economie d'énergie :
 - o Distribution des compteurs « Ecojoko »
 - o Actions de Certinergy
- Energies renouvelables :
 - o Point sur 2 projets en cours sur le territoire : centrale photovoltaïque au sol développée par Corfu Solaire à Oradour-sur-Vayres et projet éolien développé par Valéco à Saint-Mathieu
- Informations diverses

Résumé des échanges (diaporama joint) :

Seuls les points qui ont posé question sont retracés ici.

Economie d'énergie – Actions de Certinergy

Jeanne Leroy rappelle le partenariat établi avec le prestataire Certinergy afin d'apporter des primes sous forme de « certificats d'économie d'énergie (CEE) » aux porteurs de projet de rénovation. Elle rappelle également l'importance des réductions de consommations d'énergie, premier levier pour ralentir le changement climatique.

L'équipe de Certinergy présente les principaux travaux valorisables, l'équipe projet, les étapes de l'accompagnement et les actions possibles pour 2021. Elle précise qu'un premier inventaire des équipements sportifs a été transmis par le Parc afin de profiter d'un financement CEE ouvert par le plan de relance.

Jocelyne Réjasse souligne l'intérêt des CEE qui sont des financements privés et peuvent donc venir en compléments des 80% de financements publics maximum.

Pierre Moreau demande des retours d'expériences aux membres de la commission.

Bernard Vauriac informe que pour la commune de St Jory de Chalais, plusieurs projets ont bénéficié des CEE et que cet accompagnement est bénéfique même s'il peut parfois être très technique.

Sébastien Fissot informe que la commune de Rilhac Lastours est en train de rénover une grange pour un logement et souhaite bénéficier des CEE pour l'isolation.

Jeanne Leroy demande à la commission quels outils de communication seraient nécessaires pour améliorer la visibilité de ce partenariat.

Bernard Vauriac souligne l'importance de renouveler la communication auprès des élus, qui pour certains sont nouveaux suite aux dernières élections.

Véronique Braud propose qu'une plaquette soit éditée afin que les délégués Parc puissent la présenter à leur municipalité.

Jeanne Leroy précise que les actions de Certinergy peuvent également cibler les entreprises, notamment les hébergeurs touristiques.

Chloé Noudal présente des nouvelles actions possibles notamment en lien avec le covoiturage.

Pour en savoir plus sur le programme AcoTE : <https://www.acote-covoiturage.fr/>

La commission propose qu'une plaquette de communication soit réalisée par Certinergy pour donner de la visibilité à la démarche. La commission n'a pas défini de priorité sur les actions réalisables par Certinergy, toutes les cibles pourront donc être concernées (collectivités, entreprises, équipements sportifs...) selon les demandes du territoire.

Economie d'énergie - Distribution des compteurs « Ecojoko »

Jeanne Leroy présente les compteurs Ecojoko achetés par le Parc en 2020 suite à une subvention ponctuelle de la DREAL, leur fonctionnement, et le déploiement possible sur le Parc. Elle propose que ces compteurs soient utilisés pendant 1 an par les communes et villes portes du Parc par le biais de conventions.

Afin de faciliter la gestion des compteurs et d'intégrer cette action aux plans climat air et énergie territoriaux, l'idée serait de conventionner avec les Communautés de Communes du Parc et que celles-ci fassent le lien avec les communes du Parc.

Le Parc dispose de 72 compteurs Ecojoko pour 73 communes et 6 villes portes. Un tableau de répartition par Communauté de Communes est présenté proposant un peu moins de compteurs aux 2 communautés de communes qui ne disposent pas encore de Plans climat et donc d'interlocuteurs privilégiés (Ouest Limousin et Périgord Nontronnais).

Il est proposé d'organiser des réunions d'information avec chaque Communauté de Communes pour la distribution de ces compteurs et de faire également un point d'information sur le partenariat avec Certinergy lors de ces réunions.

Frédéric Antoine demande si les compteurs peuvent être utilisés ailleurs que dans les mairies. Jeanne Leroy précise que pour cette première année d'utilisation l'ensemble des bâtiments publics seraient ciblés (mairies, écoles, gymnase etc). Dans une 2^{ème} phase, il pourrait être proposé de déployer ces compteurs chez des particuliers ou chez des hébergeurs touristiques par exemple.

Muriel Lehericy propose que la démarche soit adaptée en fonction du retour des Communautés de Communes après 6 mois d'utilisation par exemple.

Muriel Hartwich souligne l'intérêt d'une telle démarche dans les écoles.

Jocelyne Réjasse note l'intérêt de ces compteurs dans les logements communaux pour inciter les locataires à adapter leur consommation d'énergie.

Muriel Hartwich informe que sur la commune de St Auvent, une nouvelle salle de sports vient d'ouvrir, un compteur écojoko serait le bienvenu.

Muriel Hartwich s'interroge sur l'existence d'un plan climat sur la communauté de communes Ouest Limousin. Jeanne Leroy répond qu'à ce jour la Communauté de Communes n'en a pas.

Véronique Braud informe qu'elle relaiera cette action au conseil municipal de Pensol, pour faire plus facilement le lien avec la Communauté de Communes Ouest Limousin.

Frédéric Gaillard précise que certains équipements ne sont pas dotés de wifi (nécessaire à l'utilisation des compteurs écojoko), il y a la possibilité d'utiliser des routeurs 4G s'il y a du réseau.

La commission valide le déploiement des compteurs au sein des communes et villes porte par une convention avec chaque Communauté de Communes, le tableau de répartition des compteurs, et le lien avec le partenariat avec Certinergy. Jeanne Leroy prendra contact avec les Communautés de Communes d'ici avril en ce sens.

RICE - Etat d'avancement du projet

Jeanne Leroy fait part de l'état d'avancement du projet de réserve internationale de ciel étoilé, et des retours du comité de pilotage du 12 février 2021.

Le comité de pilotage a notamment validé le recrutement d'un stagiaire ou service civique au vu des compléments nécessaires (inventaires des points lumineux, implication des communes, rédaction du dossier...). Une analyse plus fine du budget du Parc a montré qu'une décision modificative serait nécessaire pour pouvoir recruter un service civique, ce qui repousserait cette possibilité à septembre 2021. Ainsi la proposition serait de prendre un stagiaire sur 6 mois puis de compléter par un service civique.

Muriel Hartwich s'interroge sur le profil nécessaire à cette mission et sur la possibilité de recruter un stagiaire en avril, relativement tard pour les étudiants. Jeanne Leroy précise qu'un profil de géographe pourrait convenir, mais que cela dépend de l'écriture plus fine de la fiche de poste, il faudrait à la fois des compétences en cartographie, en animation/médiation et si possible une connaissance de l'éclairage public ou a minima de l'enjeu de la sobriété énergétique. Pour la période des stages, s'il n'y a pas de candidatures pertinentes, le Parc ne recrute pas.

Bernard Vauriac s'interroge sur l'importance des compléments nécessaires au vu du travail des syndicats d'énergie de Haute-Vienne et de Dordogne. Jeanne Leroy précise que les données des syndicats ne sont pas détaillées pour les critères de l'IDA (international dark sky association) et que plusieurs communes (surtout en Haute-Vienne) ne sont pas adhérentes au syndicat pour l'éclairage public. De plus, l'IDA demande un inventaire des points lumineux publicitaires et privés, données que les syndicats n'ont pas.

Jeanne Leroy informe que sur le Pnr Millevaches en Limousin, un stagiaire a été recruté pour 6 mois, suivi d'un contrat en CDD pour 5 mois sur ces missions.

Jocelyne Réjasse propose de commencer le travail le plus tôt possible par le recrutement d'un stagiaire, puis de le compléter par un service civique au besoin.

Jeanne Leroy propose que l'offre de stage soit transmise à la commission pour relecture avant mise en ligne. Le délai de relecture sera très court au vu du timing.

La commission valide le recrutement d'un stagiaire pour 5 à 6 mois, avec relecture de l'offre de stage. Un service civique pourra être proposé par la suite selon les besoins.

Suite à la commission, Jeanne Leroy a transmis l'offre de stage aux membres de la commission et a reçu la validation de 9 membres. L'annonce a été publiée le 17 mars sur différentes plateformes et le Parc a reçu plus de 40 candidatures. 5 candidats ont été reçus en entretien par visioconférence jeudi 25 mars en présence de Jeanne Leroy, Delphine Coudert (RH), et Gilbert Chabaud. Le candidat retenu est Louis Kervio, étudiant en master 2 Développement durable. Il intégrera le Parc pour une durée de 6 à partir du 7 avril 2021.

Jeanne Leroy informe la commission de l'avancement du projet Ma commune la nuit et demande aux membres qui seraient volontaires pour faire partie du jury de sélection qui aura lieu le 16 mars. Elle précise qu'aucune expertise n'est requise, et qu'il ne faut pas avoir candidaté pour pouvoir intégrer le jury.

Jocelyne Réjasse, Sébastien Fissot et Isabelle Heckelmann se portent volontaires.

La commission valide les membres du jury du projet Ma commune la nuit : Jocelyne Réjasse, Sébastien Fissot et Isabelle Heckelmann.

Suite à la commission, le jury s'est réuni le mardi 16 mars. Les lauréats sont les communes de St Pierre de Frugie, Marval, Nexon et Saint Yrieix la Perche.

Jeanne Leroy fait le point sur le label Villes et villages étoilés. Les résultats de l'édition 2020 devraient être connus d'ici avril 2021. Michel Deromme bénévole de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne est disponible pour animer une conférence sur le thème de la pollution lumineuse et des actions possibles à mettre en place à l'échelle d'une commune.

Il est proposé d'organiser une remise de diplômes aux communes lauréates du label, 2 possibilités sont envisagées : comité syndical de juin, ou multiplier les remises de diplômes par Communauté de communes du Parc.

Il est rappelé que la dernière remise de diplômes avait eu lieu en comité syndical et que cela avait bien fonctionné. Plusieurs élus s'expriment sur les avantages et inconvénients des 2 possibilités.

De plus, Jeanne Leroy informe qu'une réflexion avait été menée pour offrir les panneaux d'entrée de ville aux lauréats. Néanmoins, les fonds européens ciblés de le permettent plus. Il est donc proposé de solliciter les communautés de communes via les plans climats, ou que le Parc organise une commande groupée des panneaux afin d'en réduire le coût.

La commission valide l'organisation de la remise de diplômes VVE lors du comité syndical du mois de juin (en invitant les Présidents de Communautés de communes), puis la proposition aux communautés de communes du Parc de co-organiser des soirées avec Michel Deromme pour un échange plus local. Pour les panneaux d'entrée de ville, la solution de commande groupée sera étudiée.

Jeanne Leroy fait le point sur le dispositif veilleurs d'étoiles, notamment de la réunion en visioconférence du 16 mars. Elle propose de transmettre aux élus l'invitation si certains souhaitent entendre les retours d'expérience des citoyens volontaires. Un point sera fait par la suite lors d'une prochaine commission.

La commission prend note des actions à venir pour les veilleurs d'étoiles.

RICE - Qualification sociale et culturelle de la nuit en Périgord Limousin : présentation des travaux d'Esther Chevreau Damour (stagiaire au Parc)

Ester Chevreau Damour présente son travail autour de l'anthropologie de la nuit sur le territoire.

Muriel Lehericy et Jocelyne Réjasse remercient Esther Chevreau Damour de son implication.

Energies renouvelables - Projet éolien développé par Valéco à Saint-Mathieu

Jeanne Leroy informe la commission du projet et précise que le Parc est saisi relativement en amont de la finalisation du projet.

Rob Hoogerwaard est surpris de la possibilité de développer des éoliennes sur un parc national. Jeanne Leroy précise que le Pnr Périgord Limousin est un parc régional, qui est habité et n'a pas vocation à être sous cloche.

Albert Viroulet alerte la commission sur le fait que la cabane pédagogique associée au projet serait déjà construite sur le terrain, sans autorisation.

Véronique Braud s'interroge sur l'intérêt d'un parcours pédagogique autour de l'éolien. Muriel Lehericy souligne qu'un tel parcours existe sur la commune de Rilhac Lastours. Sébastien Fissot en témoigne.

Frédéric Antoine souligne que les projets d'énergie renouvelable doivent être discutés, plutôt que faire l'objet de postures pour ou contre arrêtées.

Solange Cotta s'interroge sur l'arrivée des technologies de type tuiles photovoltaïques en France.

Muriel Hartwich s'interroge sur l'impact de l'avis du Pnr sur les projets d'énergies renouvelables. Jeanne Leroy informe que le Parc est consulté mais qu'il n'y a pas d'obligation à ce qu'il soit suivi. C'est la Préfecture qui tranche.

Muriel Lehericy informe que la charte actuelle du Parc n'intègre pas la thématique du paysage (cela pourrait être modifié dans la prochaine charte du Parc, à créer entre 2021 et 2026). En revanche la charte actuelle demande de travailler sur l'énergie.

Dominique Molina s'interroge sur l'intérêt de construire des éoliennes dans la région qu'elle estime peu ventée.

Frédéric Gaillard note que pour résoudre le problème, il suffirait que l'Etat arrête de subventionner les énergies renouvelables.

Sébastien Fissot et Frédéric Antoine questionnent la commission sur mix énergétique actuel fondé sur l'énergie nucléaire. Albert Viroulet répond qu'il ne faut pas reproduire les erreurs faites par le passé.

Pascal Bourdeau précise que les impacts des éoliennes sur la biodiversité sont très forts.

Joecelyne Réjasse interroge la commission sur son positionnement pour des projets éoliens citoyens tels que la citoyenne solaire de Rilhac Lastours. Plusieurs membres répondent qu'ils y seraient favorables du fait notamment que la taille des projets est moindre.

Frédéric Antoine souhaiterait que la priorité soit donnée aux projets photovoltaïques.

Jeanne Leroy propose qu'une note technique soit transmise à la Préfecture pour le projet de Valéco à Saint Mathieu, sans avis du Parc sur ce projet qui n'est pas encore finalisé. Une discussion plus globale autour des énergies renouvelables serait nécessaire en commission ultérieurement, sachant que la charte actuelle du Parc est en vigueur jusqu'à 2026.

Jocelyne Réjasse informe la commission que les débats seront retransmis au bureau exécutif.

La commission valide l'envoi d'une note technique à la Préfecture, sans avis du Parc sur ce projet.

Energies renouvelables - Centrale photovoltaïque au sol développée par Corfu Solaire à Oradour-sur-Vayres

Jeanne Leroy présente le projet porté par Corfu Solaire, le contexte, l'acceptation locale. Elle informe la commission d'une délibération prise par le Parc en 2011 sur les projets photovoltaïques au sol (délibération jointe au présent compte-rendu).

Muriel Hartwich s'interroge sur la qualité des terres agricoles, jadis cultivées en bio. Frédéric Antoine répond que ces terres ne sont pas rentables car trop humides.

Frédéric Gaillard s'interroge sur la réalité des actions proposées dans le projet, à savoir l'élevage ovin ou l'apiculture.

Jean-Pierre Pataud s'inquiète de ces projets sur des terres arables qui risquent de nuire à l'installation de jeunes agriculteurs. De plus, ces projets lui semblent enrobés de « greenwashing » par des propositions de pâturages sous les panneaux ou d'installation de ruches qui restent néanmoins négligeables.

Muriel Hartwich informe qu'elle a été contactée pour organiser de l'éco pâturage avec ses brebis sous des panneaux photovoltaïques et qu'elle a refusé en raison de nuisances potentielles pour les brebis.

Muriel Lehericy précise qu'à ce jour le document d'urbanisme de la commune ne permet pas l'installation de centrale photovoltaïque au sol. Véronique Braud s'interroge de la poursuite de ce projet dans ces conditions.

Isabelle Heckelmann s'interroge sur les solutions possibles pour produire de l'énergie si jamais le Parc se positionne contre les éoliennes et contre les panneaux photovoltaïques.

Jean-Pierre Pataud souligne l'importance des toitures encore disponibles (toitures communales, industrielles etc) pour l'installation de panneaux, avant de mettre de telles installations au sol. Il ajoute que les installations en toiture sont plus acceptées par la population.

Solange Cotta note que la première action serait de consommer moins, et de gaspiller moins d'énergie avant de proposer des solutions de production d'énergie.

Jocelyne Réjasse informe la commission que les débats seront retransmis au bureau exécutif et que le Parc demandera à être consulté pour la modification éventuelle du PLU si le projet aboutit.

Suite à la commission, le bureau exécutif du Parc s'est prononcé le 16 mars sur le présent projet par un vote (4 contre, 2 pour, 2 absentions). Un avis défavorable a donc été transmis à la Préfecture accompagné d'une note technique. Ces éléments sont disponibles sur le site internet du Parc.

Informations diverses

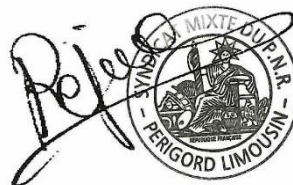
Muriel Lehericy précise que les avis du Parc sont disponibles sur le site internet du Parc (rubrique « avis d'enquêtes publiques » dans « Les actions »).

La date de la prochaine commission est fixée au jeudi 29 avril à 14h.

Muriel Lehericy informe la commission du déroulement des ateliers « Hors les murs » et de différentes journées de travail.

Documents joints au présent compte-rendu :

- Diaporama de la réunion
- Listes des présents
- Délibération de 2011 sur les projets photovoltaïques au sol



Jocelyne Réjasse
Vice-Présidente